



Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique  
Groupe Parlementaire - PARLEMENT EUROPEEN

Le Président

Bruxelles, le 28 AVR. 2003

305273 30. IV 2003

Monsieur Patrick COX  
Président du Parlement européen  
PHS 11B 011  
Bruxelles

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 2.7.1 de la Réglementation portant modalités d'utilisation des crédits prévus au poste 3701 du budget du Parlement européen et visant les dépenses de secrétariat, les dépenses administratives, de fonctionnement et les dépenses liées aux activités politiques et d'information des groupes politiques, adoptée par le Bureau le 1 février 2001, je vous prie de trouver ci-joint :

- le rapport sur l'utilisation des crédits au cours de l'année budgétaire du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2002;
- l'inventaire détaillé au 31 décembre 2002;
- l'inventaire et amortissement au 31 décembre 2002;

pour ce qui concerne le Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique.

Je vous souhaite bonne réception de ces documents et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma plus haute considération.

Francis WURTZ



# Swaelen & Co - bedrijfsrevisoren

Burgerlijke besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid

1

Eiemarkt 23  
2000 Antwerpen

Tel. 03 - 227 30 55  
Fax 03 - 227 34 92  
BTW BE 448.919.958  
RBV Antwerpen 1023  
Bank : 551-4023900-21

Rapport concernant :

Report concerning :

Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/  
Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)

**COPIE**

Rapport du réviseur d'entreprises au bureau du Groupe concernant art.  
3701 du budget du Parlement Européen : le bilan au 31 décembre 2002 et  
l'état des recettes et des dépenses de l'exercice 2002.

Confederal Group of the European United Left/  
Nordic Green Left in the European Parliament (G.U.E./N.G.L.)

Auditor's report to the bureau of the Group concerning art. 3701  
of the E.P. budget : the balance sheet at December 31st, 2002 and the  
summary of revenues and expenditures of the financial year 2002.

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AU BUREAU DU "GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE / GAUCHE VERTE NORDIQUE AU PARLEMENT EUROPÉEN (G.U.E./N.G.L.)" CONCERNANT ART. 3701 DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPÉEN :

LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2002 ET L'ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 2002.

---

Mesdames, messieurs,

A votre demande nous avons contrôlé votre rapport sur l'utilisation des crédits du budget 3701.

Le bilan au 31 décembre 2002 et l'état des recettes et dépenses de l'exercice 2002 sont ajoutés à notre rapport.

Nous avons examiné l'état des comptes ci-joint du "Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)" pour l'exercice qui se termine au 31 décembre 2002.

Nous avons effectué nos travaux de contrôle conformément aux normes générales de révision, établies par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises Belge et nous avons comporté toutes les vérifications et toutes les procédures de révision jugées nécessaires dans les circonstances.

Au cours nos contrôles, nous avons procédé à la vérification de la conformité des dépenses avec la Réglementation du Bureau du 1 février 2001, portant modalités d'utilisation des crédits prévus au poste 3701 du budget du Parlement Européen et visant les actions d'information.

A cette fin nous avons vérifié que :

- a) la dépense a été imputée au poste budgétaire adéquat du groupe;
- b) les crédits sont disponibles;
- c) la dépense est valable et se conforme aux dispositions pertinentes, notamment au budget du groupe et à la présente réglementation;
- d) les principes de saine gestion financière sont appliqués;

e) l'ordre de paiement est étayé par les documents originaux (ou des copies certifiées conformes);

Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui, à notre avis, étaient indispensables à la bonne exécution de notre mandat.

Le soussigné Swaelen & C<sup>o</sup> - Réviseur d'Entreprises, ayant son bureau à Anvers, Eiermarkt 23, déclare qu' au sujet de la totalité des états financiers de 2002 contrôlés, dont les totaux du bilan du groupe se montent à 1.081.653,06 EURO et dont l'état des recettes et des dépenses se termine avec un report de 1.081.653,06 EURO (ressources : 4.732.444,68 EURO dépenses : 3.650.791,62 EURO), et en vertu de l'article 2.7.2. de la réglementation ci-dessus, ce qui suit :

- a) en ce qui concerne les critères que nous avons examinés, nous n'avons pas eu connaissance d'opérations conclues ou de procédures suivies en violation de la réglementation du Bureau du 1 février 2001.
- b) les états financiers ont été contrôlés conformément aux normes générales de révision, établies par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises Belge.
- c) la comptabilité pour l'exercice du 1 janvier 2002 au 31 décembre 2002 a été tenue par le "Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/ Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)" en conformité avec le plan comptable harmonisé pour les Groupes politiques du Parlement Européen des crédits au poste 3701 du budget du Parlement.
- d) le Groupe a respecté le Règlement financier interne du Groupe du 6 mars 2001.
- e) le bilan au 31 décembre 2002 et l'état des recettes et des dépenses de 2002 présentent une image fidèle de la situation financière et des recettes et des dépenses.

Nous avons terminé nos travaux de contrôle le 3 avril 2003.

Annexes :

- le bilan;
- l'état des recettes et des dépenses.

Swaelen & C<sup>o</sup> - Réviseurs d'Entreprises, sprl.p.  
Responsable du dossier, l'Associé gérant,  
pour copie conforme

Robert Meyers,  
Réviseur d'Entreprises

Marcel J.F. Swaelen,  
Réviseur d'Entreprises.

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE  
UNITAIRE EUROPÉENNE/  
GAUCHE VERTE NORDIQUE  
AU PARLEMENT EUROPÉEN  
(G.U.E./N.G.L.)

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES  
EXERCICE 2002

**BUDGET 3701**

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE/  
GAUCHE VERTE NORDIQUE  
AU PARLEMENT EUROPÉEN  
BUDGET 3701

Page 3-4 Bilan - actif/passif

Page 5 - 7 Comptes de résultat/état des recettes et des dépenses

Annexe : Rapport de contrôle des comptes SWAELEN & C°

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE/  
GAUCHE VERTE NORDIQUE  
AU PARLEMENT EUROPÉEN  
**BUDGET 3701**

**ACTIF**  
**(en Euros)**

	<b><u>DU 31 DÉCEMBRE 2002</u></b>
<b><u>IMMOBILISATIONS</u></b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	
Mobilier et outillage	57.362,65
Ammortissements sur mobilier et outillage	-23.179,42
<b>CAUTIONNEMENTS EN NUMÉRAIRE</b>	
Garantie locative	4.376,11
<b><u>VALEURS FINANCIÈRES</u></b>	
Banque KBC (compte courant) - Bruxelles	882.811,54
Banque Populaire (compte courant) - Bruxelles	72.219,96
Petite caisse	2.600,60
<b><u>COMPTES DE RÉGULARISATION</u></b>	
paiements non justifié	0,00
Avances	85.461,62
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1.081.653,06</b>

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE/  
GAUCHE VERTE NORDIQUE  
AU PARLEMENT EUROPÉEN  
BUDGET 3701

**PASSIF**

(en Euros)

	<b><u>DU 31 DÉCEMBRE 2002</u></b>
<b><u>REPORT POSITIF VERS L'EXERCICE SUIVANT</u></b>	
Report positif au 1er janvier 2003	1.081.653,06
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1.081.653,06</b>



**COMPTES DE RÉSULTAT**  
**ÉTAT DES RECETTES**  
**DU 1 JANVIER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2002**  
**( en Euros)**

<b><u>RECETTES</u></b>	<b><u>DÉTAIL</u></b>	<b><u>TOTAL</u></b>
<b>1. Subvention et autres recettes du Parlement Européen</b>		2.696.854,00
1.1. Subvention du Parlement Européen	2.696.854,00	
<b>2. Ressources propres</b>		2.035.590,68
2.1. Intérêts	83.173,98	
2.2. Bénéfice de change	0,00	
2.3. Divers	2.992,79	
2.4. Remboursement TVA	26.168,72	
2.5. Report de l'exercice précédent	1.923.255,19	
<b>TOTAL RECETTES - A -</b>	<b>4.732.444,68</b>	<b>4.732.444,68</b>

**COMPTES DE RÉSULTAT**  
**ÉTAT DES DÉPENSES**  
**DU 1 JANVIER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2002**  
**( en Euros )**

<u>DÉPENSES</u>	<u>DÉTAIL</u>	<u>TOTAL</u>
<b>1. Personnel</b>		<b>536.787,37</b>
1.1. Missions du secrétariat	311.194,37	
1.2. Recrutement	1.073,38	
1.3. Stages	18.839,34	
1.4. Salaires et charges y afférentes, honoraires	202.547,78	
1.5. Formation professionnelle du personnel	3.132,50	
1.6. Représentation du personnel		
<b>2. Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement</b>		<b>72.370,20</b>
2.1. Équipement, frais d'exploitation, d'ingénierie et d'entretien afférents à l'informatique	1.030,39	
2.2. Équipement, frais d'installation et d'entretien afférents aux télécommunications, machines de bureau, mobilier et installations techniques	1.410,57	
2.3. Papeterie et fournitures de bureau	1.241,02	
2.4. Affranchissement et télécommunications	29.780,54	
2.5. Frais d'impression et de reproduction	38.907,68	
2.6. Frais de loyer des bureaux		
<b>3. Documentation, études et recherche</b>		<b>16.746,72</b>
3.1. Journaux, revues, agences de presse et livres	16.746,72	
3.2. Études et recherche		
3.3. Bases de données		
<b>4. Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres dépenses de fonctionnement</b>		<b>47.029,16</b>
4.1. Frais juridiques		
4.2. Frais de comptabilité	35.665,58	
4.3. Charges financières et pertes de change	11.363,58	
4.4. Autres dépenses de fonctionnement		
<b>5. Frais de réunions et de représentation</b>		<b>896.798,05</b>
5.1. Réunions du groupe	140.248,78	
5.2. Autres réunions et conférences	709.698,76	
5.3. Frais de représentation	13.745,74	
5.4. Invités	33.104,77	

**COMPTES DE RÉSULTAT**  
**ÉTAT DES DÉPENSES (suite)**  
**DU 1 JANVIER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2002**  
 ( en Euros)

<b>6. Publications et publicité</b>		56.955,90
6.1. Affiches, tracts et brochures	36.189,21	
6.2. Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	461,45	
6.3. Matériel de publicité, gadgets...	805,24	
6.4. Sites Internet	19.500,00	
6.5. Visites aux institutions, stands d'information		
<b>7. Députés</b>		2.011.324,94
7.1. Frais de mission	25.788,03	
7.2. Activités politiques et d'information des députés, frais administratifs et activités politiques et d'information des délégations (en comptes analytiques des chapitres)	1.985.536,91	
<b>8. Suventions et cotisations</b>		
8.1. Subventions		
8.2. Cotisations		
<b>9. Crédits provisionnels et réserve pour imprévus</b>		
9.1. Crédits provisionnels		
9.2. Réserve pour imprévus		
<b>10. Résultats exceptionnels</b>		0,00
10.1. Résultats exceptionnels	0,00	
<b>11. Ammortissements</b>		12.779,28
11.1. Ammortissements sur mobilier et outillage	12.779,28	
<b>TOTAL DÉPENSES - B -</b>	<b>3.650.791,62</b>	<b>3.650.791,62</b>
<b>Report au 1er janvier 2003 A-B</b>	<b>1.081.653,06</b>	<b>1.081.653,06</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4.732.444,68</b>	<b>4.732.444,68</b>

Valeur de l'inventaire au 31.12.2002  
(1)

Catégorie Financière	Taux d'amortissement	Valeur d'acquisition au 31.12.2001	Valeur d'acquisition de l'exercice (en 2002)	Sorties de l'exercice (en 2002)	Valeur d'acquisition au 31.12.2002	Amortissement cumulé au 31.12.2002 (2)	Valeur nette au 31.12.2002
Logiciels informatiques	25,00%	15.437,30€	2.268,92€		17.706,22€	8.285,89€	9.420,33€
Matériel informatique	25,00%	5.640,63€	8.346,60€		13.987,23€	4.906,96€	9.080,27€
Télécom/Audiovisuel	25,00%	9.726,42€	3.875,28€		13.601,70€	5.832,03€	7.769,67€
Equipement technique	12,50%						
Autres installations et machines	12,50%	9.948,64€			9.948,64€	3.730,74€	6.217,90€
Sièges, bureaux, tables, armoires	10,00%	2.118,86€			2.118,86€	423,77€	1.695,09€
Oeuvre d'art, tapis	0,00%						
Parc automobile	25,00%						
<b>TOTAL</b>		<b>42.871,85€</b>	<b>14.490,80€</b>	<b>0,00€</b>	<b>57.362,65€</b>	<b>23.179,39€</b>	<b>34.183,26€</b>

(1) à partir d'une valeur de 420 €, et avec amortissement calculé conformément au règlement n° 2909/2000 de la Commission

(2) les biens acquis avant 2001 peuvent être considérés comme entièrement amortis, compte tenu des procédures comptables d'imputation à des comptes de charge appliquées par plusieurs Groupes politiques à cette époque